

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 20/10/2025 - B2025/015597 - 2024 B 00217 - 983 816 976 - SEJ

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

EURL SEJ

Néant

Adresse de l'entreprise

75 avenue du Pilat 42100 ST ETIENNE

Numéro SIRET*

98381697600010

Durée de l'exercice en nombre de mois*

14

Durée de l'exercice précédent*

				Exercice N clos le 31/03/2025	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial*	010	012		
	Autres*	014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières* (1)	040	042		82 000
Total I (5)		044	048		82 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés*	068	070		
	Autres* (3)	072	074		11 738
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		34
	Charges constatées d'avance *	092	094		
Total II		096	098		11 772
Total général (I + II)		110	112		93 772
PASSIF				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		82 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		132		
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		(1 326)
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142		80 674
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)		172		
	Comptes courants d'associés		173		1 373
	Autres dettes		175		11 725
Produits constatés d'avance			174		
Total III		176		13 098	
Total général (I + II + III)		180		93 772	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	82 000
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise EURL SEJNéant ☐ *Exercice N clos le
31/03/2025
1**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210			
	Production vendue	{	biens	215		214			
			services*	217		218			
			intracommunautaires						
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)					222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production					224		
Subventions d'exploitation reçues						226			
Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	1 311	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243	244	
	Rémunérations du personnel*						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI))					255	254	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262		
	{	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	1 311		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(1 311)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)					280		
	Produits exceptionnels	(IV)					290		
	Charges financières	(V)					294	15	
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300		
		{	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)					306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(1 326)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				312	314	1 326	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles*						322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)						324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU (44. octies A)	987		342		
	ZRD (44. terdecies)	127		JEI (44. sexies A)	989				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		ZRR (44. quindécies)	138				
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	354	1 326	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	372	1 326	



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL SEJ

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025, dont le total est de 93 773 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 326 euros.

L'exercice a une durée de 14 mois, recouvrant la période du 22/01/2024 au 31/03/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/07/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		82 000		82 000
Total		82 000		82 000
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				82 000

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			82 000	82 000
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations totales			82 000	82 000
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Total				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 739 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	11 739	11 739	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 82 000,00 euros décomposé en 8 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	8 200	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	8 200	10,00

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 13 099 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 099	13 099		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 374			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 13 099 euros.

SEJ
Société à responsabilité limitée
au capital de 82 000 euros
Siège social : 75 avenue du Pilat
42100 ST ETIENNE
983 816 976 RCS ST ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 18 SEPTEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à -1 326 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -1 326 euros

- Au poste « report à nouveau ».

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Gérance

